

## HONORAIRES D'AGENCE

(TVA à 20% INCLUSE)

### VENTES

PRIX DE VENTE HONORAIRES INCLUS POUR LOCAUX A USAGE D'HABITATIONS

PROFESSIONNEL – COMMERCIAL – INDUSTRIEL – TERRAIN

Commissions forfaitaires jusqu'à 45 000€	5000€
De 45 0001 € à 60 000€	10%
De 60 001 € à 75 000€	9,5%
De 75 001 € à 91 500€	9%
De 91501€ à 110 000€	8,5%
De 110 001€ à 122 000€	8%
De 122 001€ à 183 000€	7%
De 183 001€ à 230 000€	6,5%
Au-delà de 230 001€	6%

En cas de délégation le montant des honoraires applicable reste celui du mandat principal

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties

(indiquée au mandat) la rémunération sera à la charge des VENDEURS

### LOCATIONS

Honoraires TTC à la charge du locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10€/m<sup>2</sup>
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/m<sup>2</sup>

Honoraires TTC à la charge du bailleur :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10€/m<sup>2</sup>
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/m<sup>2</sup>
- honoraires d'entremise et de négociation :

Jusqu'à 30m <sup>2</sup> : 200 €	De 30.01m <sup>2</sup> à 40m <sup>2</sup> : 150 €	De 40.01m <sup>2</sup> et plus : 100 €
----------------------------------	---	--

Estimation écrite : 382€

